



PROGRAMME DE FORMATION

CSE : FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

Réf. : SEC-PREV110A

Mise à jour : 22/01/2024

PF.V12 : 22/01/2024

- **PUBLIC**

Nouveaux membres élus du CSE (titulaire et suppléant) dans le cadre d'un premier mandat

- **PREREQUIS**

Aucun prérequis

- **OBJECTIF PROFESSIONNEL**

- Développer l'aptitude du stagiaire à déceler et à mesurer les risques professionnels et accroître leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
- Initier le stagiaire aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

À noter ! Ce programme peut être complété par la Formation économique des membres du CSE : contactez-nous.

- **OBJECTIFS OPERATIONNELS**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les missions des membres du CSE,
- Mettre en œuvre les moyens disponibles dans le cadre de son action,
- Rechercher et mesurer les risques professionnels,
- Se positionner comme un interlocuteur constructif et proactif,
- Participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise

- **CONTENU DE FORMATION**

1 – LE CSE DANS LE DIALOGUE SOCIAL

- 1.1-Cadre général
- 1.2-Statut juridique du CSE
- 1.3-Missions générales dans les entreprises 11-49 salariés
- 1.4-Missions générales dans les entreprises 50-299 salariés

2 - MISSIONS EN SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU CSE

- 2.1-Attributions en santé sécurité dans les entreprises 11-49 salariés
- 2.2-Attributions en santé sécurité dans les entreprises 50-299 salariés
- 2.3-Consultations en santé sécurité et conditions de travail

↪ Modalités de consultations

↪ Les consultations récurrentes

↪ Les consultations ponctuelles

↪ Appel à expert

2.4-Rôles dans les droits d'alerte

↪ Alerte de danger grave et imminent

↪ Alerte d'atteinte aux droits des personnes ou à la santé physique et morale

↪ Alerte de danger à la santé publique et à l'environnement

VOS CONTACTS ASFO Adour

www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadeloupe
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION

CSE : FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

Réf. : SEC-PREV110A

Mise à jour : 22/01/2024

PF.V12 : 22/01/2024

3 - FONCTIONNEMENT ET MOYENS EN SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

3.1-Réunions du CSE

↳ Les différentes réunions

↳ Ordre du jour et convocations

↳ Participants et convocations

↳ Résolutions et procès-verbal

3.2-Le Représentant de proximité

3.3-Heures de délégations

↳ Heures de délégation attribuées

↳ Gestion des heures de délégation

3.4-Moyens matériels et financiers

3.5-Droit à la formation

3.6-Circulation et déplacement

3.7-Saisine de l'inspection du travail

3.8-Droits et devoirs des membres élus

↳ Statut des salariés protégés

↳ Obligations et devoirs (obligation de discrétion ...)

↳ Gestion des informations communiquées

4 - LES DOCUMENTS DE BASE EN SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

4.1-Documentations règlementaires

↳ Le cadre réglementaire

↳ La Convention Collective

↳ La Base de données Economiques et Sociales

↳ Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

4.2-Le fonctionnement du CSE : le Règlement intérieur

↳ L'obligation légale

↳ Utilité du règlement intérieur

↳ Adoption et application du règlement intérieur

↳ Les mentions du règlement intérieur

5 - LA PREVENTION EN ENTREPRISE

5.1-Le cadre réglementaire

↳ Définitions et fondamentaux

↳ La démarche de prévention des risques professionnels

5.2-Les acteurs de la prévention

↳ Les acteurs internes à l'entreprise

↳ Les acteurs externes à l'entreprise

- 5.3-Accidents de travail et Maladies professionnelles

↳ Définitions légales

↳ Déclaration et reconnaissance des accident de travail

↳ Déclaration et reconnaissance des maladies professionnelles

- 5.4-Missions du CSE sur le maintien dans l'emploi des publics sensibles

VOS CONTACTS ASFO Adour

www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupea
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION

CSE : FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

Réf. : SEC-PREV110A

Mise à jour : 22/01/2024

PF.V12 : 22/01/2024

6 – LES RESPONSABILITES DES DIFFERENTES PARTIES

6.1-Législations européennes et françaises

- ↪ Cadre législatif santé sécurité au travail
- ↪ Obligations des employeurs
- ↪ Obligations des salariés

6.2-Responsabilités pénales et civiles

- ↪ Cadre des responsabilités
- ↪ Responsabilité pénale
- ↪ Responsabilité civile

7 – LES DIFFERENTS DANGERS – IMPACT SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

7.1-Mise à jour du cadre réglementaire

7.2-Notions de danger, risque et prévention

- ↪ Définition de la notion de danger
- ↪ Définition de la notion de risque
- ↪ Survenance et prévention

7.3-Les familles de dangers professionnels

7.4-Le compte professionnel de prévention

- ↪ Le dispositif législatif
- ↪ Les facteurs de risques professionnels
- ↪ La prévention des risques professionnels
- ↪ Le Compte Professionnel de Prévention

8 - TECHNIQUES ET OUTILS DE PREVENTION

8.1-Les inspections du CSE

- ↪ Obligation réglementaire
- ↪ Utilité et motif d'inspection
- ↪ Objectifs d'inspection
- ↪ Méthodologie d'inspection

8.2-Analyse des causes d'un accident

- ↪ Principes généraux
- ↪ Méthodologie d'enquête
- ↪ Démarche méthodologique d'analyse de cause
- ↪ Etude de cause d'accident ou d'incident (Mise en situation)

8.3-Evaluation des Risques Professionnels

- ↪ Cadre réglementaire
- ↪ Etapes de l'évaluation des risques
- ↪ Méthodologie d'évaluation des risques
- ↪ Revue du DUERP et Observation de poste (Mise en situation)

9 – LA SANTE AU TRAVAIL A L'EPREUVE DE NOUVEAUX RISQUES

9.1-Les troubles musculosquelettiques (TMS)

- ↪ Définitions et facteurs de risques
- ↪ L'enquête de dépistage

VOS CONTACTS ASFO Adour

www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadeloupea
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION

CSE : FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

Réf. : SEC-PREV110A

Mise à jour : 22/01/2024

PF.V12 : 22/01/2024

9.2-Les risques psychosociaux (RPS)

- ↳ Définition et impacts
 - ↳ L'évaluation des risques psycho-sociaux
 - ↳ L'enquête de prévention du risque psycho-social
- ### 9.3-Le référent harcèlement sexuel
- ↳ Textes législatifs
 - ↳ Définitions et missions

10 LE CSE MOTEUR DE LA PREVENTION

- 10.1-Faire la promotion du CSE et de la prévention
- 10.2-La Communication

• METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Formation en Présentiel
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'apports individuels de chacun, de retours d'expériences, d'échanges.
- Mises en situation, Jeux de rôles, Exercices pratiques (arbre des causes ...), Vidéos...
- Pour une formation organisée dans l'entreprise et avec l'accord de l'entreprise :
Travaux sur les déclarations d'accidents, le document unique (DUERP),
 - Et/ou Visite du site /atelier (4 inspections/an minimum à mener par le CSE),
 - Et/ou Etude d'un poste de travail ...
- Documentation : un support de cours et des documents de référence sont remis aux stagiaires.

• MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation : mises en situation au travers de cas pratiques pour s'entraîner à exercer son mandat, d'exercices et de mise en situation. Questionnement oral se rapportant aux notions importantes. Quizz en fin de formation.

• FORMATEUR

Formateur spécialiste du domaine

• SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

• DUREE

5 jours, à raison de 7 h/jour soit 35 heures

VOS CONTACTS ASFO Adour

www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadeloupea
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION

CSE : FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

Réf. : SEC-PREV110A

Mise à jour : 22/01/2024

PF.V12 : 22/01/2024

• DATES, LIEU, TARIFS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement.

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés

Formation Clé en main sur site ASFO Adour

Où ?	Quand en 2024 ?
Mont de Marsan	21 22 25 26 27 mars / 1, 2, 3, 4, 5 juillet / 4 5 11 12 13 décembre
Saint Paul les Dax	29 30 janvier et 5 6 7 février / 17, 18, 25, 26, 27 juin / 16 17 23 24 25 septembre / 2 3 9 10 11 décembre
Ustaritz	15 16 22 23 24 janvier / 14 15 18 19 20 mars / 13 14 19 20 21 juin / 2 3 11 12 13 septembre / 4 5 10 11 12 décembre
TARIF	980 € HT (1176 € TTC) / personne

Retrouvez notre offre de formation actualisée en continu (dates, programme...) sur www.asfo-adour.org

Formation dans vos locaux et/ou sur mesure : Voir devis joint

• MODALITES D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

• INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Chiffres clés Qualité

. Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

- Formation certifiante

. Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

. Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr

/ Recherche libre par certification

- Possibilités de financement

Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

- Règlement intérieur téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

- Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

- Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro 72 40 00003 40.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

VOS CONTACTS ASFO Adour

www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadeloupe
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org